

L'essentiel

LE MAGAZINE DU TAILLAN-MÉDOC
MAI - JUIN 2018

#24



LE TRAM AU TAILLAN !

UNE AVANCÉE MAJEURE POUR NOTRE VILLE

RETOUR EN IMAGES

1.



2.



3.



4.



1. Plusieurs centaines de Taillanais se sont rassemblées le 24 mars dernier pour le Carnaval de la commune.

2. Les mascottes extraterrestres ont pu rejoindre la planète pacifique Namek après de multiples péripéties taillanaises.

3. Salles combles pour les Réunions Publiques de Quartier d'avril. Plus de 700 Taillanais ont pu échanger avec les élus et les services de la commune, sur tous les sujets qui font l'actualité de notre ville.

5.



4. Mercredi 11 avril, les papilles gustatives étaient en émoi pour le traditionnel concours de pâtisseries « les 4h du Taillan ».

Retrouvez les noms des lauréats et les recettes de leurs pâtisseries sur www.taillan-medoc.fr

5. Refaite à neuf après l'incendie du 45 avenue de Soulac, la micro crèche "Les petits malicieux" inaugurera ses locaux le 5 juin prochain.



Agnès VERSEPUY

Maire du Taillan-Médoc

« Le printemps des bonnes nouvelles ! »

Chères Taillanaises, cher Taillanais,

Le printemps arrive enfin, avec son lot de bonnes nouvelles. Après plusieurs mois de concertation et de bataille pour la reconnaissance de notre ville, nous avons réussi à obtenir l'arrivée du tram dans notre commune ! C'est une avancée majeure pour notre bassin de vie et pour tous les habitants.

Les bénéfices de l'arrivée d'un transport en commun aussi performant sont nombreux. C'est un véritable coup de pouce pour notre développement économique et pour l'emploi, pour la mobilité des habitants du secteur - Bordeaux sera à 30 minutes, ainsi que pour l'accès à certains services et loisirs. Un chiffre éloquent en la matière : avec l'arrivée de la ligne D et le parking relais à Germignan, ce sont près de 2 000 véhicules par jour en moins sur la route de Lacanau.

L'arrivée du Tram conforte donc un mandat résolument tourné vers la mobilité. Entre la sécurisation des carrefours de la RD1, l'aménagement du Four à Chaux, des chemins du Chai et des Graves, la mobilisation pour faire aboutir la déviation et l'arrivée du tramway, jamais notre commune n'a eu autant d'opportunités pour agir efficacement sur la circulation automobile.

L'autre bonne nouvelle, confirmée lors du dernier conseil municipal, c'est la santé financière de notre commune. Arrivée en 2014 avec des dépenses de fonctionnement incontrôlées (+40%), une dette en explosion de 150%, une épargne négative chaque année et un endettement sur plus de 35 ans, nous avons fait le choix de la responsabilité et du redressement. Ce choix paye aujourd'hui, et nos efforts ont récemment été salués par la Chambre Régionale des Comptes.

Notre Plan de Retour à l'Équilibre porte ses fruits. Depuis 2015, nous économisons chaque année plus de 500 000€, pour investir sans emprunter. Notre dette a fondu de plus d'un million d'euro et nous sommes aujourd'hui passés sous la barre des 10 ans de capacité de désendettement.

Ces données sont importantes car le cercle vertueux dans lequel nous nous sommes engagés permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Après un mandat de remise à niveaux des équipements publics essentiels, nous nous attachons à programmer les autres besoins que vous nous exposez régulièrement en réunion de quartier.

C'est notre feuille de route. Vous pouvez compter sur nous !

Toujours à votre écoute.

Agnès Versepuy

SOMMAIRE

ACTU P.2

Toute l'info, rien que l'info

ÇA CHANGE LA VILLE P.4

Travaux en cours sur la commune

URBANISME P.5

Aménagements et projets immobiliers

PARTIQUE AMATEUR P.6

La photo du Mag (ci-contre)

RETOUR CULTURE P.7

Ça bouge au Taillan

PAUSE CULTURELLE P.8

Prenons le temps de rêver

ACTION MUNICIPALE P.10

Le budget 2018 est voté !

DOSSIER P.11

le tram arrive au Taillan

NOS TAILLANAIS ONT DU TALENT P.14

Jean Michel Caille, un engagement sans faille

ÉCONOMIE LOCALE P.15

De nouvelles activités sur la commune

ASSOCIATIONS P.16

L'actu des assos



MAGAZINE L'essentiel

édité par la Mairie
du Taillan-Médoc
Place Michel Réglade,
33320 Le Taillan-Médoc,
05.56.35.50.60

TIRAGE

4500 exemplaires
sur papier recyclé

IMPRIMERIE

KORUS ÉDITION

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Agnès Versepuy

RÉDACTION

Germain Isern

Antoine Thuillier

MISE EN PAGE

OOO Petit Poucet l'Agence

DISTRIBUTION

Distripub

MAIRIE

05.56.35.50.60

POLICE MUNICIPALE

06.83.88.07.81

SERVICES TECHNIQUES

05.56.35.50.63

GENDARMERIE

05.56.95.51.40

TRAVERSÉE !

BALADE LUDIQUE ENTRE DEUX RIVES

Une création artistique partagée avec les enfants, les associations, les habitants du Taillan-Médoc et orchestrée par la Compagnie Bougrellas, invitée par la ville. Après des mois de travail, les Taillanais engagés dans le projet des Marais de la Jalle et la Compagnie Bougrellas sont en train de peaufiner Traversée.

Traversée, c'est un jeu de piste à ciel ouvert, pour découvrir et s'amuser, Traversée, c'est partir à la découverte de sentiers peu ou méconnus, seul, en famille ou entre amis.

Traversée, c'est une aventure décalée, drôle et artistique, au cœur d'un patrimoine naturel, un territoire habité qui regorge de surprises et d'histoires extraordinaires !

Rendez-vous le 23 juin – premier départ à 14h30

RÉSERVATION SUR www.taillan-medoc.fr OU AU 05 56 35 50 60
[GRATUIT – DURÉE : ENVIRON 2H]



DEUX-ROUES MOTORISÉS

ATTENTION À LA RÉGLEMENTATION

La présence de motos est de plus en plus visible, notamment sur les chemins forestiers. Leurs conducteurs doivent connaître les particularités de la réglementation en vigueur. Pour rappel, dans toutes les forêts de protection, **est puni de la peine d'une contravention de cinquième classe (1500 €)**, la circulation de véhicules motorisés. Le fait de circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique ou les lieux ouverts à la circulation publique ou au public avec un cyclomoteur, une motocyclette, un tricycle à moteur ou un quadricycle à moteur non soumis à réception est puni d'une contravention de cinquième classe. **La confiscation, l'immobilisation ou la mise en fourrière peuvent être prescrites.**

COMPOSTEURS



Une nouvelle campagne de distribution de composteurs va avoir lieu le 14 juin.

Deux modèles sont proposés, en bois ou en plastique, à monter chez soi. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 1er juin, dans la limite de 150 personnes. Pour en bénéficier, envoyez un email à l'adresse service.voirie@taillan-medoc.fr en précisant le matériau choisi.

L'horaire et le lieu de la distribution vous seront communiqués par retour de mail.

DES BARQUETTES BIO À LA CANTINE

La ville et le SIVOM (qui gère la restauration scolaire) s'engage pour réduire leur empreinte carbone : circuits courts avec nos producteurs locaux, camions de livraison émettant moins de CO2 et matériel de production "Haute Qualité Environnementale" (HQE)... Depuis mars dernier, et pour la première fois en France, nous utilisons un conditionnement responsable : des barquettes en cellulose de chênes biocompostables !



SORTIES, AIDE & BIEN-ÊTRE... LE CCAS AU TOP !

En mai-juin, le centre communal d'action sociale vous accompagne :

PERMANENCES D'AIDE À LA DÉCLARATION D'IMPÔTS EN LIGNE

Avec l'association Destination Multimédia, tout devient facile et rapide !

15 & 16 MAI / MATIN / PÔLE CULTUREL

SEMAINE BIEN-ÊTRE (AVEC LE PLIE)

Une semaine pour se relaxer, apprendre et se détendre...

DU 28 MAI AU 1ER JUIN / PÔLE CULTUREL

CAFÉ DES FAMILLES

Échanges autour des troubles « Dys » (dyslexie, dysphasie...) avec M. Hermenier, de l'association APEDYS.

13 JUIN / 18H30 / AUDITORIUM DU PÔLE CULTUREL

SORTIE SENIOR À DANCHARIA

Au programme : visite d'une fabrication de jambon, repas au restaurant et journée shopping !

26 JUIN / INSCRIPTION OBLIGATOIRE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : CCAS@TAILLAN-MEDOC.FR – 05 56 35 54 94

LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2018 POUR LES JEUNES DU TAILLAN COMMENT ÇA MARCHE ?

RÉSERVATIONS

Pour les accueils de loisirs maternels, élémentaires et les vacances sportives, elles auront lieu du 16 mai à partir de 8h30 jusqu'au 30 mai soit par internet sur le « kiosque famille », soit directement au Guichet Éducation Jeunesse en Mairie.

SÉJOURS

Les inscriptions débiteront au « Forum Séjours » le 16 mai à 18h à l'école Tabarly (inscriptions papiers uniquement) et seront possibles jusqu'au 30 mai uniquement en mairie, au Guichet Education Jeunesse.

ANNULATIONS

Les annulations peuvent se faire directement sur le Kiosque Famille ou par papier (à remettre au Guichet Éducation Jeunesse) pendant les dates prévues à cet effet sans entrainer de facturation :

>> **Jusqu'au 20 juin inclus pour les activités du mois de juillet**

>> **Jusqu'au 18 juillet inclus pour les activités du mois d'août**

Toute annulation faite au-delà de ces dates limites, fera l'objet d'une facturation à 50%.

Les absences non justifiées seront facturées à 100 % (sauf justificatif médical présenté dans les 48h).

POUR RAPPEL LES HORAIRES DU GUICHET EDUCATION JEUNESSE :
LE LUNDI : 13H30 – 17H30 ET DU MARDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17 H30.

LA FORESTIÈRE FAIT PEAU NEUVE !

L'équipe municipale accompagne les associations dans la remise à niveau des équipements sportifs.

Fermés durant toute la saison 2017, ils seront opérationnels à la fin du mois de mai. Précisément, les surfaces en béton poreux vont être démolies pour céder la place à un enrobé recouvert de résine (green set), pour un confort de jeu plus souple et plus rapide. Un équipement de premier choix qui n'a pas son pareil dans les environs et qui participe au rayonnement de la commune sur la métropole.

Les cours intérieurs sont, quant à eux, flambant neufs tout comme l'éclairage en LED qui a été totalement modernisé l'année dernière.

Ces nouvelles infrastructures seront inaugurées le 16 juin prochain, à l'occasion de la fête annuelle du Club de Tennis.

CONTACT : tctailan@gmail.com - 09 81 82 57 54

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS PAS BESOIN D'ATTENDRE D'ÊTRE ADULTE POUR S'INTÉRESSER À SA VILLE !

Afin de valoriser la parole des plus jeunes et de contribuer à leur apprentissage de la vie citoyenne, la municipalité met en place un Conseil Municipal des enfants.

En lien avec les enseignants et les animateurs de la Ville, un travail de sensibilisation est mené sur les 3 écoles élémentaires qui amène à l'élection des délégués, puis à celle des conseillers municipaux.



Au sein de l'école élémentaire Tabarly, le deuxième conseil d'école d'enfants s'est tenu le 15 mars. Lors de ce conseil, le bilan des petits aménagements et des actions mises en place suite aux demandes du conseil 19 décembre (réglage des robinets, installation de miroirs ou encore ouverture d'un espace ludothèque pendant l'interclasse) a été présenté.

Une fois encore, les enfants ont donné leurs avis sur de possibles aménagements pour leur école et proposé, entre autres, leur participation au nettoyage des tables de restauration ainsi que l'organisation d'un pique-nique avec l'ensemble des enfants de l'école afin de fêter la fin de l'année scolaire. Lors du prochain conseil, l'élue en charge de la vie scolaire assistera aux échanges des enfants.



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les belles journées d'été approchant, il est utile de rappeler les règles de bon voisinage et de vivre ensemble.

LE BRUIT

En dehors de la période de 22 heures à 7 heures, où le bruit est interdit, il faut rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins. Même en journée, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, dans un lieu public ou privé.

Pour les professionnels, les travaux doivent s'interrompre de 20h à 7h, ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf intervention urgente ou dérogation.

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou jardinage susceptibles de causer une gêne sonore à leur voisinage peuvent être exécutés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Enfin, les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs les dissuadant de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

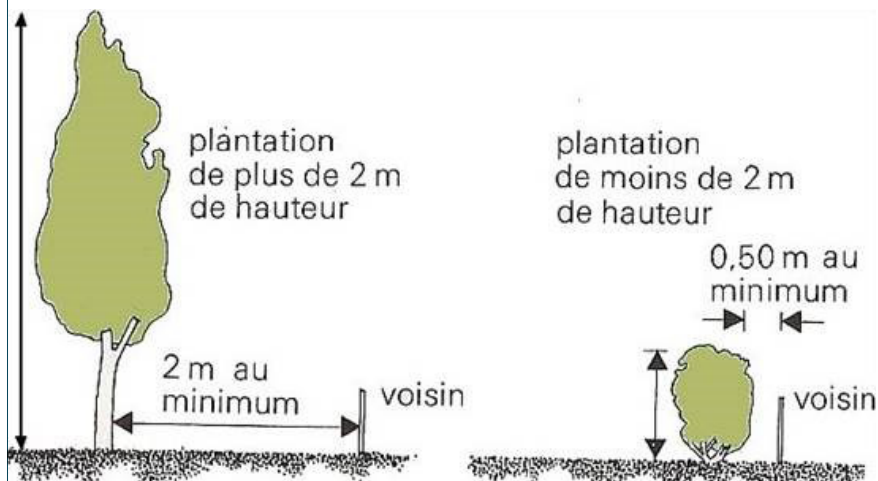
LES FEUX

Dans un souci de protéger, entre autres, la forêt contre les incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts, produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales, est interdit toute l'année.

LES HAIES

L'article 671 du code civil définit les hauteurs de haies séparatives :

- Tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être installé à au moins 50 cm de la propriété voisine.
- Pour une hauteur supérieure, la distance à respecter est de 2 m au moins.



CHICANES RUE DE PLEIN SOLEIL

Poursuivant notre démarche de sécurisation des axes et de libération des trottoirs pour les piétons, le marquage au sol de 37 places de stationnement en chicanes Rue de Plein Soleil a été réalisé. Outre ces avantages, sont attendues une limitation de la vitesse et une régulation du trafic.

REPRISE DU FLÉCHAGE DES PARCOURS SPORTIFS

En plus des habituels entretiens de chemins et parcelles qui permettent un meilleur accès à la forêt, une reprise du fléchage des parcours sportifs a été réalisée, pour vous permettre de profiter pleinement de notre poumon vert !

REPRISE DES ALLÉES DU PARC DU PRESBYTÈRE, PLANTATION DE PLUS DE 26 000 BULBES

Pour préparer l'arrivée du printemps, 26 300 bulbes ont été plantés en ce début d'année. Actuellement en fleur, vous pouvez les apercevoir le long de l'avenue de la Boétie, à la salle du XI Novembre et au parc du Presbytère.

Au cœur de ce même parc, les allées ont été reprises et compactées pour un plus grand confort des promeneurs.



RÉAMÉNAGEMENT CHEMIN DE LA HOUN DE CASTETS

Les travaux de réaménagement du Chemin de la Houn de Castets vont démarrer au printemps 2018. Pour mémoire ce projet de voirie prévoit l'élargissement de la voirie, la création de liaisons douces (piétons et vélos), la création de places de stationnement, la rénovation de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens, le prolongement du collecteur d'eaux pluviales, la mise en place de disposition de ralentissement des véhicules et la création d'espaces verts.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

PRINTEMPS 2018
ASSAINISSEMENT

ÉTÉ 2018
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

AUTOMNE 2018
DÉMARRAGE DES TRAVAUX SUR LA VOIRIE

FIN 2018
LIVRAISON DE LA NOUVELLE VOIRIE

PROJET IMMOBILIER DAME BLANCHE

"L'Envolée" va voir le jour, avenue de la Dame Blanche au lieu-dit Pichebouc. Ce projet est porté par le promoteur EDELIS. Il prévoit la construction d'un ensemble résidentiel composé de quatre bâtiments qui représentent 34 logements (15 T2, 15 T3, 4 T4). Ces constructions s'inséreront dans un écrin de verdure à proximité immédiate du centre-ville du Taillan.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

ÉTÉ 2018
DÉMARRAGE DES TRAVAUX

DÉBUT 2020
LIVRAISON DE L'OPÉRATION

CATASTROPHE NATURELLE SIGNALEZ-VOUS EN MAIRIE

Plusieurs habitants de la commune ont contacté la Mairie pour faire part de dommages constatés sur leurs maisons (fissures) après la sécheresse de l'été 2017. La commune a donc sollicité le classement en état de catastrophe naturelle. Pour ce faire, elle a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, accompagnée de l'ensemble des demandes des administrés souhaitant pouvoir bénéficier d'une indemnisation si l'état de catastrophe naturelle était effectivement reconnu. Toute personne qui a constaté des dégâts qui pourraient être liés à une sécheresse durant l'été 2017 doit, après les avoir déclarés à son assurance dans un délai de cinq jours, se signaler auprès de la Mairie et présenter l'ensemble des éléments suivants :

- dégâts constatés,
- date d'apparition et d'évolution de ces dégâts,
- cause présumée du sinistre,
- photos éventuelles.

L'indemnisation ne peut intervenir que dans le cas où l'état de catastrophe naturelle est constaté par arrêté interministériel, arrêté qui détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que l'agent naturel qui en est la cause.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LE PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 05 56 35 50 63 / ACCUEIL.URBANISME@TAILLAN-MÉDOC.FR

AMÉNAGEMENTS LA RD1

Les travaux d'aménagement du giratoire prévu au carrefour avenue de Soulac / chemin de Tanaïs et Chemin du Foin vont démarrer à l'été 2018 pour une livraison prévue fin 2018 / début 2019.



LA PHOTO DU MAG

Afin de valoriser la pratique amateur des Taillanaises et Taillanais, retrouvez dans chaque numéro de votre magazine municipale un cliché photographique sélectionné par l'association les AJT's de la photo.



PATRICIA DUHAU, MEMBRE DU CLUB PHOTO

J'ai 48 ans, je voyage beaucoup, et cela me donne l'occasion de pratiquer ma passion pour la photo. Il y a 20 ans, je vivais à Pékin et j'ai eu l'occasion d'y acheter mon premier reflex à petit prix, et c'est comme cela que j'ai découvert l'univers de la photo. Cependant, je suis restée pendant des années sans profiter à fond de ce que mon appareil pouvait apporter. Avoir l'œil pour composer une photo c'est une chose, mais acquérir la technique pour en faire presque une œuvre d'art en est une autre. C'est pour cela que je fais partie des AJT's de la photo depuis sa création il y a deux ans. Cela me permet d'acquérir de la technique, une autre

vision de ce qui m'entoure, au sein d'un groupe très sympathique. Cette photo a été prise au mois de Mars, dans le village de l'Herbe, lors de l'une de nos sorties. C'était un matin, et l'air embaumait le mimosa. Comme on le voit sur la photo, tout était fleuri. J'aime toutes ces touches de couleurs, le mimosa, les volets des maisons, même sous le soleil un peu pale du mois de mars. Le Bassin d'Arcachon fait partie de l'un des thèmes de l'exposition qui se tiendra du 10 au 24 Mai au pôle culturel de La Haye. Le vernissage aura lieu le 16 au soir. Plusieurs thèmes y seront abordés, la macro, la photographie de rue et le bassin d'Arcachon.



RÉVEILLEZ VOS PAPILLES À L'ESTANQUET'

La cuisine associative de l'Estanquet', située au cœur du Pôle Culturel, a été inaugurée le 11 avril. L'équipement du lieu, digne d'un restaurant, est mis à la disposition des associations de la commune qui souhaitent proposer des ateliers culinaires ouverts aux

taillanais. Le groupe Mémoires Vives ainsi que les associations Expressions en liberté et Pour le Jumelage du Taillan-Médoc vous accueilleront en alternance, toutes les semaines jusqu'en juin. Programme des ateliers à découvrir sur le site de la ville.

PLUS D'INFORMATIONS : ANIMATION-CULTURE@TAILLAN-MEDOC.FR

RETOUR CULTURE

De la BD ... surtout le weekend !

Chaque vendredi depuis deux ans, les bibliothécaires publient sur la page facebook de la médiathèque un coup de cœur BD (#BdduWeekend). Toutes les critiques de l'année précédente sont ensuite regroupées au sein d'un livret, que vous pouvez retrouver gratuitement à la médiathèque et à la mairie.

Cette année, le collectif Sauvage Garage (<http://sauvagegarage.fr>), regroupant graphistes, photographes, écrivains, dessinateurs, illustrateurs, architectes, créateurs en tout genre issus des quatre coins de la France, a créé pour nous un logo « BDDuWeekend ».

Anne-Perrine Couët et Guillaume Delamarche étaient ainsi présents, lors de l'Apéro BD du samedi 24 mars, soirée de lancement de la plaquette, pour présenter le collectif et expliquer les étapes de la conception du logo, le tout autour d'un verre. Une soirée très conviviale !



La musique aux couleurs du printemps



L'arrivée du printemps a été fêté en musique au Taillan-Médoc. Tout d'abord avec Scènes Publiques où une quarantaine d'étudiants du conservatoire de Bordeaux se sont réunis au Pôle Culturel de la Haye le 29 mars dernier pour un concert de grande qualité. La fanfare, dirigée par Franck Duhamel, a fait résonner l'Estanquet' avec un programme jazz et groovy. Les classes de musique de chambre ont proposé un beau programme en seconde partie, où les spectateurs ont pu apprécier le haut niveau de ces jeunes musiciens. Le 4 avril, Muzika! Música ! a donné le LA pour une soirée concerts-lectures haute en couleurs, autour de musiques européennes, concoctée par

l'école de musique du Taillan-Médoc et la Médiathèque.

Les bibliothécaires, Rowéna et Christine, ont lu des extraits de romans et des contes issus de la littérature slave. Les professeurs de l'école de musique et leurs élèves ont ponctué ces lectures avec des morceaux tirés du folklore russe, bulgare... En deuxième partie de soirée, les élèves de l'école de danse Flamenco de Catherine Massé Lamarr se sont jointes à l'école de musique pour un voyage au Sud de l'Espagne. La Band'à l'Ouest est venue donner un air de fiesta à cette belle soirée qui s'est terminée autour d'un apéritif tapas concocté par l'association Échange Nord-Sud.

NOM DE RUE

Un nom excessivement simple, en somme ! En occitan, il y a plusieurs façons de désigner le bois, suivant le sens que l'on donne au mot (la forêt, la matière, le bois de cheminée...). Ici, il s'agit bien d'indiquer les parcelles d'arbres qui bordent le chemin. En occitan, ce bois, c'est le bòsc (prononcez « bôs » !).

Revenons à notre route ! Celle qui nous mène au grand Nord de la commune (là où il fait plus froid...) et qui est le lieu privilégié pour admirer de belles gelées blanches

les matins d'hiver. Un phénomène assez simple :

le gel est particulièrement persistant dans les bois, où les feuillages des arbres empêchent les rayons du soleil de percer...

Dès lors, rien de plus facile pour indiquer son chemin au promeneur : « prenez le chemin qui longe les bois où il gèle ! ». Un chemin du bois gelé, « lo bòi gelís », devenu aujourd'hui le chemin du bois de Gelès !

CHEMIN
du
BOIS DE GELES



PAUSE CULTURELLE

DÈS LE 26 MAI

JUIN EN MUSIQUE



SAMEDI 2 JUIN - 19H

FESTÀ BANDA!

Parc du Pôle Culturel

Les bandas seront à l'honneur au Taillan-Médoc. Véritables institutions du grand sud-ouest, ces groupes accompagnent traditionnellement les fêtes de villages, les courses landaises et autres férias. Cette soirée est également dans la continuité des rendez-vous qui vous sont proposés régulièrement autour des cultures occitanes : conférences, rencontres, ateliers de cuisine, concerts, ... Pour imaginer le programme de cet événement, la ville s'est associée à La Band'à l'Ouest qui invite pour l'occasion trois bandas de la région : La Band'Aqui, la Banda Lous Vinherouns et l'Impériale. L'École de musique municipale sera également de la fête !

La déambulation des groupes en ville nous amènera vers une grande soirée dans le parc du Pôle Culturel pour un avant-goût de nos belles fêtes d'été !

Déambulations dans la ville à partir de 17h30

Concert des bandas au Pôle Culturel de la Haye dès 19h (Restauration sur place)

Entrée libre et gratuite

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 JUIN - 19H

SEMAINE MUSICALE

Pôle Culturel

En cette semaine de Fête de la musique, l'école de musique vous propose non pas une soirée mais toute une semaine de concerts : c'est la Semaine Musicale ! Rendez-vous tous les soirs à 19h dans l'auditorium. Les élèves vous invitent à venir écouter le fruit d'une année de travail artistique avec un programme riche et varié.

Entrée libre et gratuite

LES 4 & 5 MAI - DE 10H À 18H

SALON DES AMATEURS

Pôle Culturel

Rendez-vous avec les artistes amateurs taillanais qui exposeront peintures, sculptures et - pour la première fois - photographies pendant deux jours dans tous les espaces du Pôle Culturel. Autre nouveauté cette année : un jeu de piste au milieu des œuvres avec des cadeaux artistiques à la clé... Un parcours ludique pour les petits et les grands. Vernissage : vendredi 4 mai à 18h

Entrée libre et gratuite

SAMEDI 26 MAI - 17H

SCÈNE OUVERTE #4

Estanquet' - Pôle Culturel

Composé de musiciens de tous âges inscrits à l'école de musique, le groupe WHY NOTES interprète un répertoire pop rock. Laissez-vous surprendre par leurs reprises allant de Deep purple à Gotainer en passant par Toto.

Entrée libre et gratuite



SAMEDI 16 JUIN - 16H

SAMEDI LITTÉRAIRE

LECTURES DE L'ÉTÉ PAR

LA LIBRAIRIE MOLLAT

Médiathèque

La librairie Mollat vous présente ses derniers coups de coeur. Sélectionnez les titres que vous souhaitez mettre dans votre valise cet été.

Entrée libre et gratuite



TOUS LES MERCREDI - 16H30

MEDIATHEQUE

Pôle Culturel

Les mercredis 10/10, ce sont des ateliers pour les enfants à retrouver tous les mercredis à 16h30 dans la médiathèque, proposés par les bibliothécaires ou des invités, avec un programme sur mesure.

Les invités des mercredi 10/10 en mai et juin :

MERCREDI 2 MAI

Atelier de dessin de manga, par le collectif Sauvage Garage, à partir de 8 ans. L'occasion de s'initier au style de dessin des bandes-dessinées japonaises.

MERCREDI 16 MAI

Kidzen : sophrologie pour les 7-8 ans et leurs parents, par Marie Christine Acchiardo. Un vrai moment de relaxation, qui permet aux petits et aux grands d'apprendre ensemble à se détendre.

MERCREDI 27 JUIN

Traces et indices, par le Museum d'Histoire Naturelle, à partir de 8 ans. Le musée s'invite dans la médiathèque et les jeunes explorateurs vont mener l'enquête.

Sur réservation : mediatheque@taillan-medoc.fr - 05 56 35 60 96



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

MERCREDIS 10/10

Les mercredis à 16h30

02/05 Atelier de dessin de manga, par le collectif Sauvage Garage +8 ans
SUR INSCRIPTION

16/05 Kidzen par Marie Christine Acchiardo, sophrologue. 7/8 ans
SUR INSCRIPTION

23/05 Jeux de plateau +6 ans

30/05 Comme au cinéma +3 ans

06/06 Lectures filantes +3 ans

13/06 Comme au cinéma +6 ans

20/06 Jeux de plateau +4 ans

27/06 Traces et indices, par le Museum d'Histoire Naturelle +8 ans

ATELIERS MULTIMÉDIA

Les mardis de 18h à 19h

SUR INSCRIPTION

15/05 Prise en main tablette 1/2

22/05 Prise en main tablette 2/2

29/05 Découverte : Google Photos

05/06 Créer un film avec sa tablette

12/06 Le montage son 1/2

29/06 Le montage son 2/2

AUTOUR DE L'ALBUM :

COMITÉ DE LECTURE

Mardi 15 mai - 20h

Curieux des livres pour enfants ? Découvrez les nouveautés remarquables, testez-les auprès des enfants et choisissez les meilleurs titres.

BB BOUQUINE

Les samedis à 10h30

Agli, Abli, api... Ou le bonheur de lire aux tout-petits. Assis, debout ou couchés, coups de cœur et nouveautés à volonté !

05/05 - 19/05

02/06 - 16/06 - 30/06

Entrée libre et gratuite

Médiathèque - Pôle culturel de la Haye, 8 rue de Calavet

05.56.35.60.96

mediatheque@taillan-medoc.fr

LES BOÎTES À LIVRES

N'oubliez pas vos Boîtes à livres... Un polar pour les vacances, une romance pour s'endormir, une occupation tandis que les enfants jouent au toboggan ? La ville met gratuitement à votre disposition trois Boîtes à livres ! Ce sont des bibliothèques en libre-service, alimentées par les usagers eux-mêmes. Le concept est simple : une boîte est disposée dans l'espace public et chacun peut y déposer des livres ou se servir en libre accès. Tout repose sur l'idée de partage. Respectez-les, prenez en soin et, surtout, n'hésitez pas à venir y déposer les ouvrages que vous voulez faire partager aux autres lecteurs taillanais !



OÙ TROUVER VOS BOÎTES À LIVRES

- Place Charles de Gaulle
- Parc du Presbytère
- Aire de jeux du bois du Caire

M LE CONSEIL MUNICIPAL

TRIBUNE LIBRE

Les textes publiés dans ces tribunes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

GRUPE « ALLONS À L'ESSENTIEL » MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe municipale a récemment fait l'objet d'une campagne de désinformation dans un tract indigne de notre vie locale. L'ex-équipe Freygefond a bien changé de nom et de patron, mais les méthodes restent les mêmes : mensonges et sous-entendus diffamatoires. Le jeu politique a des limites, l'avenir de nos enfants en est une. Rétablissons la vérité sur le collège : la ville n'a jamais proposé de terrain payant au Département. Mieux encore, le Maire a proposé au Président du Département de construire la 4ème école à proximité, pour créer un grand pôle d'apprentissage de la maternelle à la 3ème et pour mutualiser les coûts des travaux. Comme dirait notre Président : « Stop aux Fake News ! »

GRUPE « LE TAILLAN AUTREMENT » MINORITÉ MUNICIPALE

Cette année encore, nous nous sommes abstenus pour le vote du budget marquant ainsi notre différence de vue dans la gestion de la commune. Nous avons également fait le choix de nous abstenir lors du vote des taux d'imposition proposés par la municipalité. En effet, en dépit de taux maintenus au même niveau cette année, ils font suite à l'augmentation élevée de l'année 2016 (en 1 seule fois, contrairement à la préconisation de la Chambre régionale des Comptes). Pourtant Le Taillan est riche de son patrimoine communal. L'utilisation de ce patrimoine ne pourrait-il pas permettre une amélioration du cadre de vie quotidien des Taillannais ?

LE BUDGET 2018 EST VOTÉ !

Le conseil municipal a voté le budget 2018. L'objectif est de continuer l'effort engagé, avec une baisse de 3,35% des dépenses de fonctionnement prévues cette année. La municipalité a également confirmé l'augmentation de l'enveloppe dédiée aux associations (+8%), afin de valoriser l'action associative qui est essentielle sur notre commune. Les recettes sont en légère baisse, mais aucune hausse d'impôts n'a été votée en compensation. Il n'y aura pas non plus de nouveaux emprunts cette année, afin de poursuivre le désendettement de la commune (le remboursement de la dette 2018 s'élève à 744 K€).

Côté investissement, la priorité est toujours aux écoles (1,6 M€), afin de sortir toutes les classes des préfabriqués par l'extension de l'école maternelle Pometan, la restructuration de La Boétie et les études pour le quatrième groupe scolaire. Côté sport, 500 k€ seront investis pour les terrains de tennis de La Forestière et le nouveau terrain synthétique en billes de liège pour respecter le principe de précaution.

LE MÉCÉNAT EST OUVERT

Parmi les sources alternatives de financement, la ville vient de se doter d'une mission mécénat pour faire appel à la participation de mécènes privés (entreprises ou particuliers) qui souhaitent participer au financement de projets culturels, sportifs, sociaux ou de développement durable.

Nouvelle forme de philanthropie de proximité, le mécénat permet d'affirmer son attachement au territoire, tout en bénéficiant d'une déduction fiscale. Pour tout renseignement ou pour souscrire à un projet, une seule adresse : mecenat@taillan-medoc.fr.

COOPÉRATION POLICE MUNICIPALE & GENDARMERIE

Le conseil municipal a voté la convention qui fixe les principaux lieux d'interventions de la police municipale (écoles, marchés, bâtiments communaux, troubles du voisinage, opération tranquillité vacances...) et les missions en coordination avec la gendarmerie (patrouilles communes, prévention deux roues, opération de sécurité routière, sécurisation des manifestations d'envergure...).

UNE RENTRÉE À 4 JOURS

Depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013, les partenaires éducatifs se réunissent plusieurs fois par an pour évaluer le dispositif et le faire évoluer afin qu'il corresponde au mieux aux besoins de l'enfant tout en favorisant l'articulation de l'ensemble des acteurs. **Depuis octobre 2017, la ville a engagé une concertation avec l'ensemble des partenaires, à travers des comités de pilotage, des comités techniques et la consultation des 6 conseils d'école de la commune.**

Une première phase de diagnostic partagé a fait ressortir certaines difficultés dans l'organisation du temps scolaire actuelle, notamment la fatigue des enfants en fin de semaine et en fin de période, voire la complexité à organiser des activités en dehors de l'école sur le temps resserré de l'après-midi.

Lors du dernier comité de pilotage, jeudi 25 janvier, les représentants élus des parents d'élèves des trois fédérations, les directions scolaires, les représentants du tissu associatif et les élus municipaux, ont comparé les avantages et les inconvénients éducatifs, pédagogiques et financiers des semaines à 4,5 jours et à 4 jours. Ils ont voté à la majorité en faveur d'une nouvelle organisation sur 4 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) jours avec les horaires d'école suivants : 8h45/12h00 – 13h45/16h30.

LE TRAM AU TAILLAN !

UNE AVANCÉE MAJEURE POUR NOTRE MOBILITÉ

Évènement majeur pour la commune du Taillan-Médoc, le président de Bordeaux Métropole, Alain Juppé, a annoncé officiellement en mars dernier le choix du tracé 4 pour l'extension de la ligne D du Tramway métropolitain. Depuis Cantinolle, le Tram longera la RD1215 puis traversera le quartier de La Boétie avant d'atteindre son terminus au centre-ville de Saint-Médard-en-jalles. Une véritable avancée en faveur de la mobilité pour les Taillanais, désormais à 30 minutes de l'hyper-centre bordelais en transports en commun. Au-delà du Taillan, c'est tout le quadrant nord-ouest de la métropole qui va bénéficier d'un moyen de transport efficace et moderne à l'horizon 2025.

LE TRACÉ RETENU

DES ATOUTS MAJEURS

DEUX ARRÊTS SUR LA COMMUNE

TRAM : UNE AVANCÉE MAJEURE POUR NOTRE VILLE !

LE TRACÉ RETENU

Avec deux arrêts de Tram sur le territoire communal, l'extension de la ligne D va permettre de développer de nouvelles perspectives, à la fois en terme de mobilité, d'essor économique et d'accès à la Métropole.



LA COMMUNE SERA VIGILANTE :

- à la limitation des emprises foncières le long de l'avenue de la Boétie

- Au dimensionnement du futur parking relais pour éviter l'empiètement sur les bois et quartiers alentours.

- Aux accès au tramway : privilégier les stations vélos, les cheminements piétons, le réseau de bus et les navettes de rabattement.

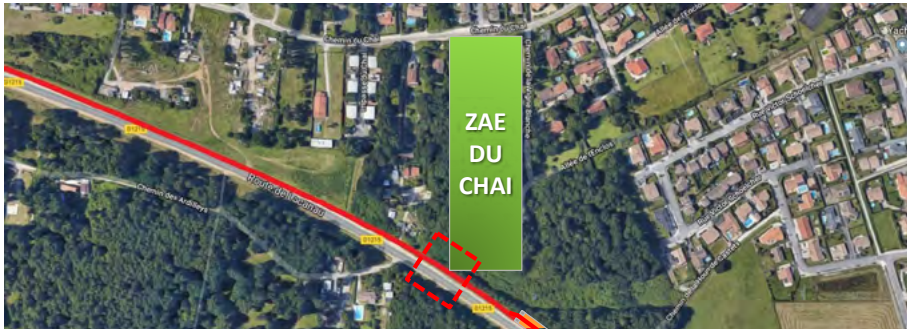
- Aux contraintes pour l'activité des commerçants durant les travaux.

DES ATOUTS MAJEURS

- Le Taillan-Médoc accède enfin à un transport en commun structurant moderne sur son territoire. Il ouvre de nouvelles possibilités de développement pour la commune, en l'intégrant directement dans le maillage des transports structurants de la métropole bordelaise.
- L'objectif premier de la desserte du centre-ville de Saint-Médard-En-Jalles a été respecté, en complément de l'arrivée prochaine du bus à haut niveau de service (BHNS).
- Le projet présente une réelle capacité de captation des véhicules, avec un emplacement extensible pour la création d'un parking relais à Germignac, permettant de fluidifier les voies d'accès à la Métropole, notamment sur l'avenue de Soulac.
- Le tracé s'intègre parfaitement à un axe routier structurant (la RD 1215) et permet de sauvegarder la voie verte faisant la jonction avec la commune du Haillan.
- À 30 minutes de Bordeaux, le désenclavement de la commune permettra également de soulager le trafic routier.

DEUX ARRÊTS SUR LA COMMUNE

ARRÊT 1 / LE CHAI



Premier arrêt au départ de Cantinolle en direction de Saint Merdard en Jalles, Le quartier du Chai va bénéficier d'un arrêt de Tram en bordure de la RD1215. Parfaitement intégrée au Plan d'Aménagement d'Ensemble du quartier, cette nouvelle desserte va offrir un accès direct à la future Zone d'Activité Economique. Elle permettra aux habitants du quartier d'accéder au Tram en quelques minutes et elle facilitera la mise à 2x2 voies de cette route départementale sur son axe sud.

ARRÊT 2 / GERMIGNAN



Deuxième arrêt de Tram au sein de la commune, celui de Germignan. Il va permettre une desserte importante de certains quartiers du Taillan, aujourd'hui pas ou mal desservis par les transport en commun. C'est à cet endroit, à hauteur de Milavy, que la ligne de tram traversera la RD1215 pour rejoindre l'avenue de La Boétie en direction de Saint-Médard en Jalles. L'arrêt sera complété par un parking et un pôle d'échanges multimodal (PEM), c'est-à-dire un lieu où se connectent différents modes de transports : voitures, tram, bus, vélo, voies piétonnes... Il permet de faciliter les correspondances pour optimiser ses trajets. L'implantation de l'arrêt et du PEM ont été étudiés afin que les bois, zones végétales, paysages naturels et cheminements doux soient totalement respectés et préservés.



PAROLE D'ÉLUE

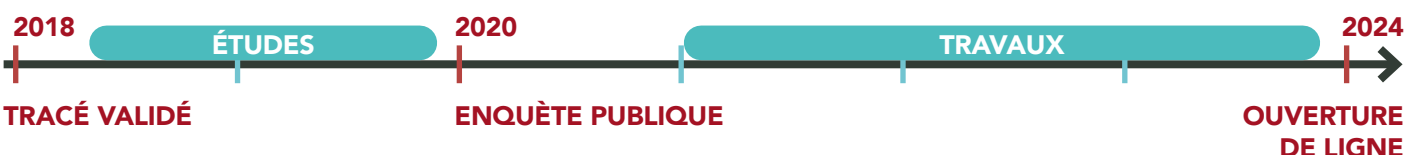
AGNÈS VERSEPUY
MAIRE DU TAILLAN-MÉDOC



"En tant que maire du Taillan-Médoc, je suis particulièrement satisfaite de cette décision, issue d'un long travail entre les élus, les services des villes concernés, et les services métropolitains. Je salue l'engouement démocratique sans précédent sur ce sujet qui a rassemblé plus de 2000 personnes lors des réunions de concertation.

En tant que vice-présidente de Bordeaux Métropole et conseillère départementale, je vois dans cette extension une véritable reconnaissance de notre territoire et de belles perspectives de développement pour le secteur nord-ouest de la Métropole, qui souffraient depuis longtemps d'un sous-équipement en termes de mobilité et de transports en commun. Nous espérons aujourd'hui que l'aboutissement du dossier de la déviation et les études à venir sur la mise à deux fois deux voies de la RD1215 viendront confirmer ce cycle positif pour la mobilité de tous les habitants du secteur ».

REPÈRES CHRONOLOGIQUES



Installé au Taillan-Médoc depuis plus de 30 ans, Jean Michel Caille est engagé, plus que jamais, en faveur du maintien de l'activité industrielle du site Ford à Blanquefort.

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À INTÉGRER L'USINE FORD DE BLANQUEFORT ET ENDOSSER DES RESPONSABILITÉS SYNDICALES ?

Mon père était lui-même employé chez Ford. Il est rentré au sein de l'entreprise à son ouverture, en 1972. J'ai suivi sa voie en effectuant mon premier stage dans l'usine en 1976. Il faut remettre les choses dans leur contexte : à l'époque, l'usine était le premier employeur d'Aquitaine, les ouvriers étaient fiers d'en faire partie et l'automobile représentait l'avenir. J'ai intégré des fonctions syndicales au début des années 2000 avec pour objectif la défense des salariés et le maintien des activités de l'usine puisque c'est à peu près à cette époque que l'image de Ford s'est détériorée auprès des employés. Les dirigeants ont annoncé que l'usine ne fabriquerait plus de boîtes de vitesse pour les États-Unis, seulement pour le marché européen. Cela a entraîné une baisse constante de la production et aujourd'hui, l'usine est réellement en danger.

QUEL EST VOTRE SOUHAIT POUR L'AVENIR DE L'USINE FORD ET SES EMPLOYÉS ?

En tant que secrétaire du syndicat CFE/ CGC, je souhaite que les dirigeants de Ford assurent un volume

JEAN MICHEL CAILLE

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE



de production suffisant pour garantir les emplois jusqu'en 2019. Pour la suite, nous savons pertinemment que Ford ne souhaite pas rester à Blanquefort. Nous sommes aujourd'hui très loin de l'activité fleurissante des grandes années passées. A titre d'exemple, il y a moins de 20 ans l'usine concevait 3800 boîtes de vitesse par jour alors qu'aujourd'hui nous sommes à 460. On sent bien que la dynamique n'est plus du tout la même alors nous devons nous battre pour que ce site emblématique de la région et de son histoire perdure. Il est aussi question des connaissances

et des savoirs faire des ouvriers qui doivent être transmis aux nouvelles générations. Il est aussi question de l'impact territorial. Si on compte aujourd'hui une trentaine de Taillanais « Fordistes », l'usine rassemble des salariés de plus de 200 communes de la région.

QUEL EST VOTRE REGARD SUR LA VILLE DU TAILLAN ?

J'habite depuis 1986 au sein du quartier de la Boétie. J'observe que la Ville s'est émancipée avec un redoublement des acti-

tivités culturelles et sportives qui sont très bénéfiques pour notre cadre de vie. Mes 3 enfants ont fait leur scolarité à l'école de La Boétie. L'arrivée du Tram pour 2024 est évidemment une excellente avancée pour la commune. Cela ne peut que la faire grandir surtout que le centre-ville de Bordeaux est de plus en plus inaccessible en voiture. Les jeunes Taillanais vont aussi pouvoir en profiter, c'est un vrai bénéfice pour les habitants qui seront reliés à l'ensemble de la métropole Bordelaise au sein d'un transport en commun rapide et efficace. ■

LA ZONE D'ACTIVITÉ ECONOMIQUE EN DÉTAILS



Les travaux de défrichements et de terrassement sont en cours depuis le début de l'année 2018. En parallèle de ses travaux, la création d'un carrefour Giratoire sur la RD 1215 et le passage du chemin de Bussaguet à 30 Km/h vont permettre de sécuriser les accès et la circulation aux abords de la ZAE.

Avec l'annonce d'un arrêt de Tram, implanté aux portes de la zone d'activité, les perspectives d'emploi et de développement économique sont particulièrement positives. Artisanat, construction, petite production ou encore commerce de gros, ce sont de nombreux secteurs professionnels créateurs d'emploi, qui vont s'installer sur les 23 lots de la zone d'activité économique du Taillan.



MARCHÉ DE PLEIN AIR

Poissons, boucherie, charcuterie, volailles, fromages, fruits, légumes etc. Vos commerçants des marchés de plein air du Taillan-Médoc vous accueillent place Buffon et place du Général de Gaulle pour le plus grand plaisir de vos papilles.

MARCHÉ DE LA BOËTIE

Place Buffon, le mardi de 8h30 à 12h30.

MARCHÉ DU BOURG

Place du Général de Gaulle, le mercredi de 8h30 à 12h30.

MARCHÉ DU TERROIR

Place du Général de Gaulle, le dernier dimanche de chaque mois de 8h30 à 12h30.



LES ACTUALITÉS D'EXPRESSIONS EN LIBERTÉ

SECTION CHANT CHORAL

CONCERT DE CHORALES EN L'ÉGLISE SAINT HILAIRE

La chorale d'Expressions en liberté organise le dimanche 10 juin à 15h30 un concert de chorales en l'église Saint Hilaire du Taillan. Ils recevront pour ce concert la chorale « grain de phonie » de Breuillet ainsi que la chorale dirigée par Flora Estel d'Ambés.

CONCERT DE LA CHORALE « EXPRESSIONS EN LIBERTÉ »

Vous êtes invités à assister à la dernière répétition-concert de la saison, sous la direction de Marco Bourgeois, le 2 juillet à 19h30, à l'Auditorium de la Médiathèque, rue de Calavet au Taillan-Médoc. Vous pourrez ainsi, si le concert vous a plu, prendre contact avec l'équipe et les rejoindre pour chanter dès septembre prochain.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

expression.en.liberte.taillan@gmail.com TEL : 0661891120

SECTION NOTES CULINAIRES

LE RESTAURANT EPHÉMÈRE D'EXPRESSIONS EN LIBERTÉ à

le plaisir d'inviter dans ses cuisines le Chef Olivier Straehli pour préparer un dîner qui se déroulera le vendredi 29 juin à 19h30 à l'Estanquet (Pôle Culturel , 8 rue Calavet).

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

notesculinaires33320@gmail.com OU TÉL. 06 76 87 07 52.

SHA, LES DATES À RETENIR

MANIFESTATION À VENIR

- Dimanche 3 juin : Concours hippique au Taillan
- Dimanche 24 juin : Concours Complet de l'été avec une épreuve sur le terrain de cross dans la forêt du Taillan



STAGES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du 28 juillet au 4 août, stage d'été à l'île de l'Oléron pour les cavaliers galop 4 minimum et plus de 12 ans.

ADHÉSION

Pour réserver votre place pour la prochaine saison, 3 séances de pré-inscriptions sont proposées :

- Renouvellement adhésion : les samedis 2 et 9 juin
- Nouvelle adhésion : samedi 16 juin

JOURNÉE FESTIVE ASSOCIATIVE !

L'AJT organise cette année « la journée festive associative », qui aura lieu le samedi 2 juin de 10 heures à 18 heures sur le site du Palio au Taillan-médoc pour tous les Taillanais, petits et grands. En partenariat avec d'autres associations, retrouvez des animations diverses, variées et gratuites dans un cadre de verdure boisé en partie ombragé. La ferme animalière éducative « califourchon », une farandole de jeux en bois, des structures gonflables,

des ateliers maquillage et de 17h30 à 19h00 vous pourrez assister au gala de danse des sections hip hop, danse orientale et danse en ligne de l'AJT. L'animation musicale sera couverte par l'association Radio Taillan-Médoc et son animateur Gérald.

BUVETTE - PÂTISSERIES - BONBONS SUR PLACE TOUTE LA JOURNÉE A MIDI, REPAS CHAMPÊTRE AVEC ANIMATION MUSICALE ANTILLAISE

SOLEIL D'AUTOMNE

Le club des seniors Soleil d'automne Vous invite à venir les rejoindre tous les jeudis à partir de 14h à la salle du club 5/7 rue du 11 novembre pour passer des après-midis distrayants et sympathiques. Vous vous ferez de nouveaux amis. Nous faisons également des repas de l'amitié, des lotos anniversaire, différentes sorties en particulier à Ibardin, début décembre. Nous vous attendons nombreux. Nous avons en programme du 14 au 21 septembre une croisière en méditerranée.

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

MME PAULETTE PICOT 05 56 05 16 77

CONCERT DE L'ASSOCIATION CULTURELLE LYRA

Le 17 mai à 19 h 30 à l'église du Taillan, un répertoire de musique classique et traditionnelle Albanaise vous est proposé par des musiciens au piano, violon et clavecin et chanteuse d'origine Albanais. Venez nombreux apprécier ces rythmes des Balkans et soutenir des musiciens dont une partie sont du Taillan.



BRIC À BRAC

L'Association Saint Hilaire / Bittou Barsalogo organise un grand Bric à Brac le samedi 25 mai 2018 de 9 h à 18 h dans les salles du Presbytère, à coté de l'église du Taillan-Médoc. Participez à une action caritative en trouvant un objet que vous cherchez depuis longtemps parmi : vêtements, vaisselle, bibelots, jeux et jouets, disques vinyle et DVD...La recette de cette journée sera intégralement versée au profit des enfants de la mission de Barsalogo au Burkina Faso.

INFORMATION DU COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS

En 1918, les combattants qui ont connu tant d'horreurs pendant la Première Guerre Mondiale, se regroupent pour maintenir la fraternité d'armes, et resserrer les liens qui les unissent, d'une part, et aider et rendre hommage aux actes de courage des Poilus d'autre part.

Aussi, cette année, nous célébrons le centenaire de deux associations patriotiques présentes au Taillan-Médoc au sein du Comité d'Entente des Anciens Combattants : l'Union Nationale des Combattants et l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Ces deux jeunes centenaires ont accueilli une grande diversité de combattants : ceux de 39-45, d'Indochine, d'Afrique du Nord, et accueillent aujourd'hui, les anciens des opérations extérieures et intérieures, ainsi que tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont porté les armes au service de la France. Grâce à ces deux associations, la transmission des valeurs patriotiques et le devoir de mémoire sont entretenus auprès des nouvelles générations, notamment par la participation des enfants des écoles aux cérémonies patriotiques.

TRAIL DE LA FRAISE 27 MAI 2018

Le Trail de la Fraise, organisé par la Fraise Athlétique du Taillan, se déroulera le dimanche 27 mai 2018. Au programme 2 courses nature de 9 et 17 kms dans les bois avec un départ devant le stade à 10h. Deux courses enfants sont également organisées avec des départs prévus à 11h45 et 12h15. Comme l'année dernière, une marche de 9 kms sera également au programme avec un départ à 9h. Le traditionnel buffet de fruits frais de saison sera à la disposition des coureurs et marcheurs, à l'arrivée. Enfin, une Bodéga éphémère et un point de vente de sucreries seront à la disposition de tous les participants à la manifestation pour leurs permettre de passer un agréable moment de convivialité.



UNE BONNE DOSE D'HUMOUR AVEC « LES ARPÈTES EN SCÈNE »

Cette année, la section théâtre de l'AJT - Les Arpètes en Scène - se sera engagée auprès de la communauté, en jouant, par exemple, pour l'association Patchwork début avril et, à 2 reprises, fin avril et fin mai, pour nos Aînés pensionnaires de l'EHPAD Aloha. Nous finirons la saison les 15, 16 et 17 juin, lors de notre désormais familier week-end de représentations au Palio. Avec 7 groupes, le programme s'annonce riche : vendredi 15 à 21h et samedi 16 à 20h30, les 3 groupes adultes se partageront la scène, tandis que le dimanche après-midi sera consacré aux enfants et aux adolescents, dès 15h. Comme les années précédentes, il sera possible d'acheter ses places à l'unité (6€), lors de chaque spectacle. Si vous le souhaitez, le pass 3 spectacles (10€) pourra être pré-réservé par e-mail ou vendu lors du spectacle du vendredi soir.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOUS SUR FACEBOOK (AJT THÉÂTRE)
OU PAR E-MAIL : ajt.theatre@yahoo.com

DANCE PRY'VILEGE

L'association Dance Pry'vilege vous présente son nouveau spectacle intitulé Juke Box, qui se déroulera le 19 mai, à 20h30, au sein de la salle du Palio.

CONTACT : 06 60 75 20 13 - dancepryvillege@gmail.com

CONCERT PIERRE LEMARCHAL, NOS PLUS BELLES ANNÉES



La ville du Taillan-Médoc accueillera le 29 juin prochain un concert exceptionnel de Pierre Lemarchal qui interprètera un répertoire composé des plus grandes chansons françaises. L'intégralité des bénéfices sera reverser à l'association Gregory Lemarchal, au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Points de vente :

- Fleuriste "Le Jardin Enchanté" CC la Boétie, Place Buffon, 33320 Le Taillan-Médoc
- Auto-école "Paré à rouler", Place Charles de Gaulle, 33320 Le Taillan-Médoc

RÉSERVATIONS - 06 08 81 97 54, TARIF 15 EUROS

AFT ATELIER « BIEN CHEZ SOI »



L'association Familiale Taillan et le service de l'UDAF 33 (association des familles en gironde) vous propose une formation atelier bien chez soi avec des conseils pour gagner facilement en confort et en ergonomie, en bénéficiant gratuitement de conseils de professionnels de l'habitat pour améliorer son logement.

1ère réunion le 2 juillet 2018, salle de l'Auditorium du centre culturel de la Haye au Taillan-Médoc, de 14h30 à 16h.

Accessible à tous.

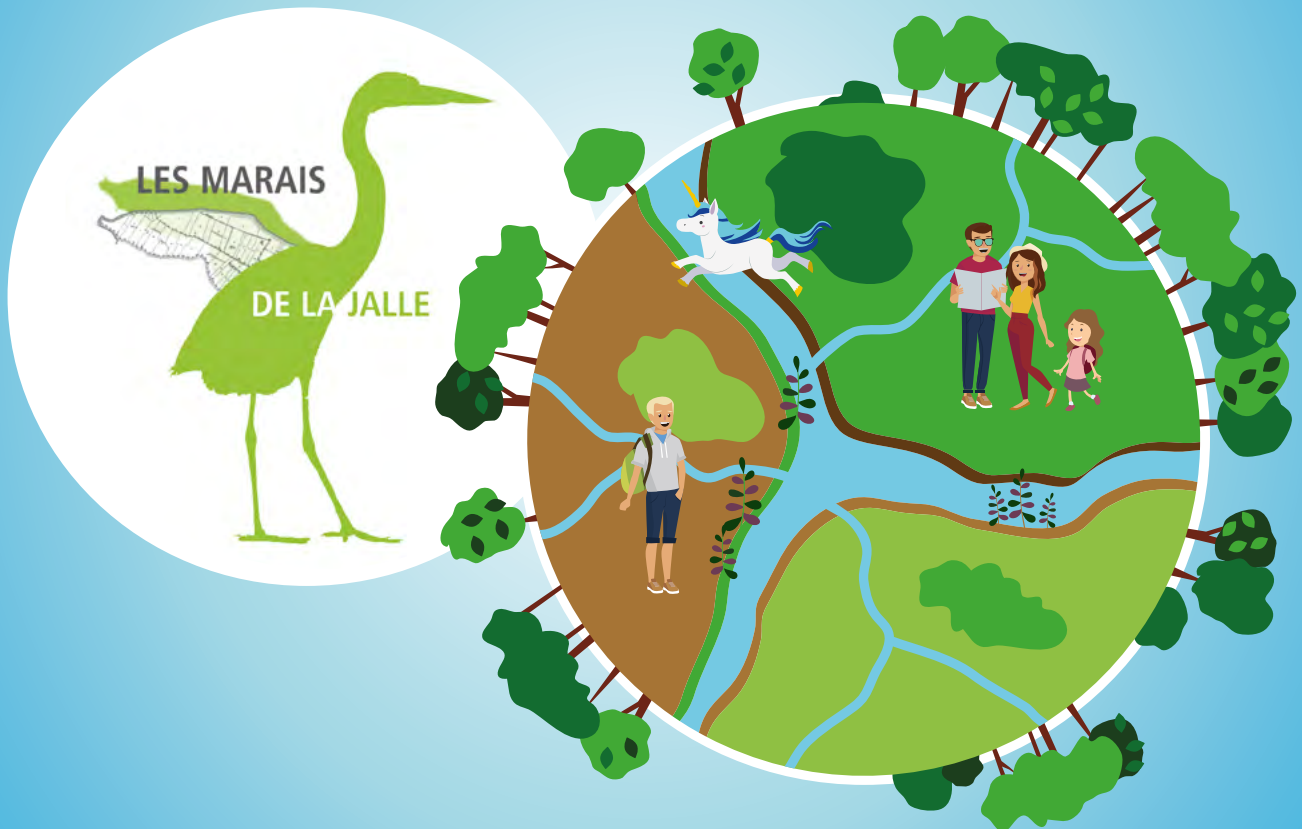
RENSEIGNEMENTS : 06 10 16 95 48.

Venez découvrir

TRAVERSÉE

Balade **LUDIQUE** entre 2 rives !

Par la **C^{ie} Bougrelas**



Une création artistique partagée avec les enfants, les associations
et les habitants du Taillan-Médoc !

SAMEDI 23 JUIN
AU CŒUR DE NOS MARAIS

Balades dès 14h30 - Réservations :
www.taillan-medoc.fr - 05 56 35 50 60

Le Taillan **an** Médoc
entre ville et vignes



C^{ie} Bougrelas

Manifestation
soutenue par

E.Leclerc
Saint-Médard-en-Jalles